

## ***La Renaissance est aussi verrière***

*Texte de Véronique Brumm*

A la fin du Moyen Age, la situation économique de la Lorraine s'améliore, l'axe commercial Italie-Flandres se développant parallèlement aux relations traditionnelles avec la Suisse et l'Empire. Les habitants de la région sollicitent les ducs afin d'obtenir l'autorisation de construire moulins, forges et autres bouches à feu. Les établissements verriers se multiplient en Argonne et dans la Vôge. C'est à cette époque qu'est fondée la verrerie de La Rochère qui, malgré quelques périodes d'interruption, est encore en activité aujourd'hui.

Nombre d'auteurs font l'éloge de ces verreries lorraines particulièrement prospères grâce aux hottiers qui sillonnent le pays ducal, la Bourgogne, l'Alsace ainsi que la Champagne, et aux charrettes qui acheminent les productions au-delà de Lyon en Provence, dans le Sud-Ouest, mais également en pays germaniques, en Suisse et aux Pays-Bas.

Les maîtres-verriers lorrains jouissent d'un statut privilégié. En 1448 en effet, Jean de Calabre, gouverneur de Lorraine, leur octroie la fameuse *Charte des verriers*, les assimilant à la noblesse avec le titre d'écuyer, et leur attribuant de nombreux privilèges : exemption de toutes charges et impositions, droit de chasse et de pêche, autorisation de mettre les porcs à la glandée et les vaches en paissance, possibilité de convertir les essarts en terres arables, en prés ou en étangs...

Le tableau ne reste toutefois pas idyllique. Dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, l'industrie verrière est confrontée à un problème de surproduction auquel s'ajoute la volonté ducal de réglementer la fabrication, de créer des monopoles et de contraindre les verriers à payer des impôts. De ce fait, nombre de maîtres-verriers quittent la Lorraine pour s'installer en France, parfois même en Angleterre. D'autres optent pour les frontières nord-est du duché plus difficilement contrôlables, les structures administratives y étant moins développées, qu'il s'agisse du pays de Bitche, de la Sarre inférieure, du côté de Creutzwald et de Merlebach, ou de la Sarre supérieure, autrement dit Saint-Quirin et la région de Sarrebourg.